

AVIS N° 022 - 2019 / BRVM / DG

SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75 % 2016-2023

Paiement des profits semestriels et remboursement partiel de capital

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que l'Etat de COTE D'IVOIRE procédera, le **07 mars 2019**, au paiement des profits semestriels et au remboursement partiel de capital de son emprunt "SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75 % 2016-2023".

La fermeture des registres étant fixée au jeudi 07 mars 2019, ledit titre (symbole: SUKCI.S2) cotera ex-marge de profits à partir du mardi 05 mars 2019.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI BNI FINANCES, Immeuble Belle Rive Plateau - Abidjan, 01 BP 670 Abidjan 01, Tél : (225) 20 31 07 77 / 20 20 98 00, Fax : (225) 20 31 07 78, E-mail : bni.finances@bni.ci.

Fait à Abidjan, le 21 février 2019

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE